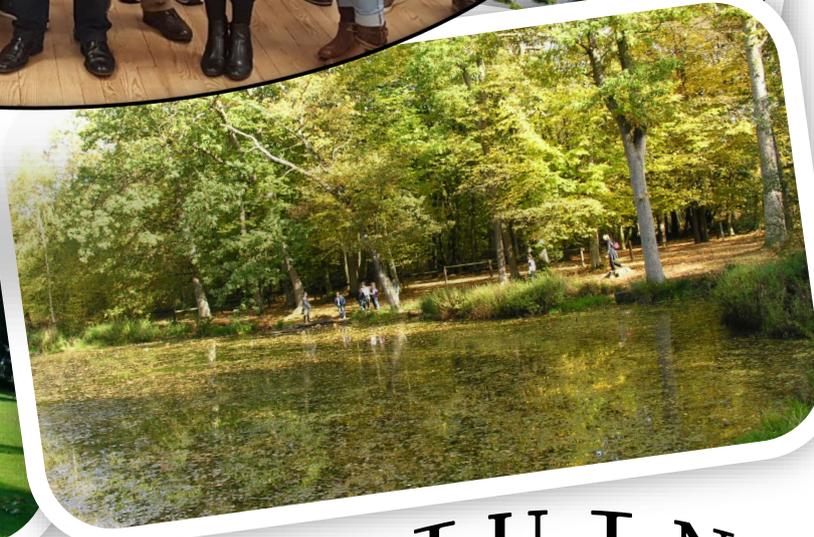


Com' Infos

Le journal de la commune de MARTOT



LA PHOTO DU TRIMESTRE
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



N° 76



J U I N
2 0 2 0

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Josye COUTEAU

Daniël CLOUSIER

Agnès LARGEAU

Jean Paul COMBES

Pascal TASSERY

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Nous sommes heureux de vous retrouver après cet épisode de pandémie et de confinement qui a été pesant.

De ce fait notre numéro d'avril a été reporté à juin, et l'école qui a ouvert mais avec peu d'enfants n'a pas pu réaliser les pages habituelles d' « infos de l'école .»

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro 76 qui s'ouvre avec une première page plus moderne et plus colorée.

SOMMAIRE

Pages	Rubriques	Pages	Rubriques
3 . 4	Au Conseil	23	Le saviez-vous ?
5 à 12	On en parle	24	Net Infos
13 à 17	On en parle (Coronavirus)	25 à 27	Seine Eure Agglo
18	Ca s'est passé	28	Jeu concours
19 . 20	Amicale Échos	29 . 30	Pub Infos
21	Vous trouvez ça drôle	31 . 32	Trimestre en photos
22	Jeux	33	« Perles » d'élèves
		34	Mémo Pratique

AU CONSEIL

Le texte intégral des délibérations
est à consulter sur le site martot.fr

25 février 2020

QUESTIONS DIVERSES

LOTISSEMENT

Monsieur le Maire informe les conseillers que le juge de l'expropriation s'est rendu sur les terrains concernés par la Déclaration d'Utilité Publique, le mercredi 29 janvier, afin de fixer le coût des terrains. Ce 1^{er} jugement détermine un coût de 17 €/m² et des indemnités pour un coût total de 243 379 € (frais de remploi compris). Monsieur le Maire précise tout de même que les propriétaires expropriés ont 1 mois pour faire appel.

(Appel fait courant mars 2020)

BUDGETS

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

CCAS: dépenses 17 270.17€ ; recettes 18 909.34 € ; **Solde à reporter au BP 2020: 1 639.17 €**

LOTISSEMENT: Dépenses : 1 500 € ; Recettes:+ Report 85 205.24 €
solde à reporter au budget 2020 : **83 705.24 €**

COMMUNE :

Fonctionnement : Dépenses 404 885.03 € ; Recettes + Report : 433 923.75 € .
Solde = 29 038.72 €

Investissement : Dépenses: 297 364.54 €; Recettes + Report 350 760.19 €
Solde : = 53 395.65 €

Solde général : 82 434.37 € à reporter au Budget primitif 2020

9 Juin 2020

BUDGET : TAUX D'IMPOSITION 2020

Augmentation du taux des impôts communaux de 2%, justifié par la baisse continue des dotations de l'Etat et par la suppression de la taxe d'habitation.

-Taxe foncière (bâti) : 12.14 % (Taux moyen départemental: 27,41 %)

-Taxe foncière (non bâti) : 33.10 %- (Taux moyen départemental: 50,69 %)

BUDGETS

BUDGETS PRIMITIFS 2020

CCAS : Montant des dépenses prévues : 18 909.34 € (Repas, colis, bons « combustibles », secours)

Lotissement : Fonctionnement : 381 705.24 € Investissement : 260 000 € dont un emprunt pour achat de terrains de 180 000 €

Commune : Fonctionnement : 383 826 € Investissement : 278 713 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Mairie :Transmission GSM et divers	7 072 €
Travaux salle communale : appareils de cuisine et divers	21 500 €
Ecole : Chauffage -sèche mains, ordinateurs, peinture :	10 000 €
Plateau sportif : Réparation grillage tennis et jeux enfants	7 000 €
Local technique : Tracteur tondeuse + Peinture	10 500 €
Travaux de voirie et éclairage public (Rue de la mairie)	10 000 €
Maison des associations (ancien logement)	7 000 €
Poteaux incendie	1 000 €
Cimetière : (reprise des concessions (Provision)	55 000 €
Eglise :Peinture + achat instrument de musique	3 000 €
Bancs le long de l'Eure	2 000 €
Opérations financières	144 641 €
(dont remboursement emprunt de 95 000 €)	
Dépenses imprévues	7 000 €
Subvention Lotissement : 38 000 €	
Syndicat Electricité : 4 430 €	
Amortissement subvention : 211 €	

Le Maire précise aux nouveaux élus qu'il s'agit d'une prévision de dépenses et que, vraisemblablement, vu la date d'adoption du budget toutes les dépenses ne pourront pas être effectuées cette année.

ON EN PARLE

RESULTATS ÉLECTIONS

La liste de François Charlier a été élue en totalité le 15 mars 2020 (photo en page « le trimestre en photos»). Cependant, en raison de la pandémie du coronavirus c'est seulement le 26 mai que le nouveau conseil a été installé et a procédé à l'élection du maire et des 3 adjoints. Pour l'occasion, le conseil municipal s'est réuni à la salle communale, pour permettre les mesures de distanciation physique.

Lors de cette élection, Franca Drouet a demandé à lire un mot pour exprimer l'idée que pour ces élections, il fallait tenir compte du nombre de voix obtenu par chacun le 15 mars. En réponse, François Charlier lui a précisé que chacun des conseillers pouvait, démocratiquement, être candidat à ces fonctions, mais qu'il proposait de reconduire les anciens adjoints.

Résultats du vote :

François Charlier, Maire (seul candidat)

Michel Quenneville 1er adjoint (seul candidat)

Jean-Paul Combes 2ème adjoint (seul candidat)

Maurice Duruflé 3ème adjoint (seul candidat)

Flavien Barbier, délégué à la Communication, en charge du site de la commune

Le Conseil a ensuite accepté les diverses indemnités qui, dans l'immédiat, restent d'un même montant que précédemment.

Le Maire et tous les membres du conseil municipal remercient les martotais qui, lors des dernières élections, leur ont manifesté leur confiance .



Le Conseil Municipal au complet après les opérations de vote



ON EN PARLE

Mariage



Le 6 juin 2020, le Maire a eu le plaisir de célébrer le mariage de Fabienne Sylvie Plault et de Guillaume Christian Joseph Hébert

domiciliés 11 résidence Saint Nicolas.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ECOLE PRIMAIRE

Pour les inscriptions à l'école de Martot prendre rendez-vous en appelant l'école au **02 35 87 10 70** (accueil des enfants ayant 5 ans avant le 1/01/21). Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

ECOLE MATERNELLE

Inscriptions à l'école de Criquebeuf
Tél : 02 35 87 82 70

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à Unisse Lilia Sylvie Anita Auffray née à Saint Aubin lès Elbeuf le 26 mai 2020.
Félicitations aux parents domiciliés 168 Clos du Bec

Règles de bon voisinage

Bruit dans les propriétés privées (extrait du règlement départemental)

1. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que
 - ◆ Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
 - ◆ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 - ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (période à éviter, à notre avis, dans l'intérêt de tous).
2. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas source de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Seules certaines mairies sont équipées pour vous délivrer ces pièces d'identité.

Il est nécessaire de faire une pré-demande en ligne (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>). Ce qui permet de gagner du temps lors de la demande que vous ferez dans une mairie équipée du nouveau dispositif (**Nécessité de prendre rendez-vous**).

Vous pouvez vous présenter dans n'importe quelle mairie de France équipée du nouveau dispositif.

Pour information, les mairies les plus proches pour Martot sont :

ELBEUF , LOUVIERS, VAL DE REUIL.

Pour toute information complémentaire : www.demarches.interieur.gouv.fr ou service-public.fr

ON EN PARLE

CARTE DÉCHETTERIE

La déchetterie de Caudebec, gérée par la Métropole de Rouen, a été fermée jusqu'à début juin.

Les habitants de Criquebeuf et Martot peuvent se rendre à la déchetterie de Pont de l'Arche.

Un premier passage sera accepté sur justificatif de domicile mais il faudra ensuite se munir de la carte d'accès de la Communauté d'Agglomération Seine Eure.

Les demandes peuvent être faite sur le site internet : <https://www.agglo-seine-eure.fr/>, rubrique « formulaire en ligne ».

INFORMATIONS PAROISSIALES 2020

Les Prêtres : Abbé Eric Picard - 06 46 17 80 39

Presbytère : 8 place du Maréchal Leclerc - 27340 Pont de l'Arche -

Tél : 02 35 23 01 31

Madame Picard, bien installée dans son fauteuil



Un bonjour de Mme Picard Liliane

De retour d'une visite à madame Picard Liliane (épouse de l'ancien maire M. Picard Pierre) habitant aujourd'hui près de sa fille, Françoise, à Perros Guirec, des martotais nous ont proposé cette photo. Elle leur a confié qu'elle aimait toujours beaucoup Martot et tenait à adresser un grand « bonjour » à tous les martotais.

A noter qu'elle possède une mémoire remarquable et que, renseignée par les journaux locaux, elle connaît tout de l'actualité de notre village.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

RUE DE SAINT PIERRE- RUE MAIRIE

Après la rue du barrage, la commune poursuit la rénovation de l'éclairage public avec l'implantation de nouveaux mats équipés de « LED » fin de la rue de Saint Pierre et rue de la mairie.

RÉOUVERTURE DU BOOK-TROC



Françoise vous accueille **les mercredis des semaines paires entre 18h et 19h00 à la bibliothèque située dans l'ancien logement de l'école.**

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre, vous repartez avec un autre.

Les personnes souhaitant faire un don de livres sont invités à se présenter lors de l'ouverture de la bibliothèque ou à prendre contact avec la mairie au 02.35.81.58.59



N'OUBLIEZ PAS: DES LIVRES À VOTRE DISPOSITION

**GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE PLACE
DE LA MAIRIE**

ON EN PARLE



Chargement d'une péniche au « port » de Martot



Installation des nouveaux mats d'éclairage public avec ampoules leds rue de la mairie



OPÉRATION ÉLAGAGES

Élagages sur la petite place à la résidence Saint Aignan et près de la salle des fêtes (photos)
L'élagueur a fait preuve d'une incroyable agilité pour effectuer ces travaux.



Broyage des branchages

ON EN PARLE

FRELONS ASIATIQUES

Vous êtes particulier? Vous suspectez sa présence? Contactez la plateforme départementale pour une prise en charge au

02 77 64 54 27

Www.frelonasiatique27.fr
contact@frelonasiatique27.fr

En passant par cette plateforme centrale, le Département de l'Eure participera à hauteur de 30% (dans la limite de 100€) à la destruction du nid de frelons asiatiques.

EN 2020 RENOUVELLEMENT DE LA PRISE EN CHARGE À 100% (AGGLO + DÉPARTEMENT)

Le conseil communautaire du 28/03 a validé l'action de l'agglomération dans la lutte contre le frelon asiatique.

En complément de la participation financière du département, l'agglomération va prendre en charge à 100% la prestation pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Cette participation se fera via le Groupe de Défense Sanitaire de l'Eure (GDS 27). La plateforme du GDS 27, www.frelonasiatique27.fr, donne la liste des entreprises habilitées à intervenir et les prix indicatifs de leur prestation.

Chaque propriétaire peut solliciter l'entreprise de son choix, la facture sera ensuite envoyée directement au GDS, avec une attestation de service fait, signée par le propriétaire.

Afin de valider la participation financière de l'agglomération, la police rurale devra également signer cette attestation, aussi il est impératif d'informer le service rivière et milieux naturels de l'agglomération de toute demande d'intervention au 02.32.50.89.52.



Taille réelle 3cm



Taille réelle 4cm



Nid primaire du frelon asiatique



Nid secondaire du frelon asiatique

ON EN PARLE

NOCES D'OR DE M. et Mme BELLIERE



Quelques images des noces d'or de Luc et Nadine Bellière célébrées à la mairie le 7 mars dernier, pile 50 ans après leur mariage.

Après une arrivée aussi drôle qu'inattendue des époux, leur fils, Damien Bellière a accueilli les invités en jouant du saxophone.

François Charlier, le Maire, a ensuite retracé la vie de M. et Mme

Bellière avec des touches d'humour bien appréciées de tous.

Damien a ensuite rendu hommage à ses parents dans un discours émouvant avant que Caroline, la secrétaire, ne donne lecture du mariage célébré cinquante ans plus tôt.

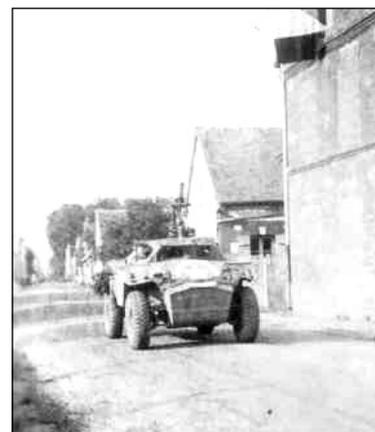


Belle cérémonie pour un couple qui a été très impliqué dans la vie de la commune



Photos de l'arrivée des troupes à Martot en août 1944

(Photos transmises par Damien Bellière)



ON EN PARLE

LA PLONGÉE

Notre ami, Pascal Tassery, membre de la rédaction du Com'Infos vous donne des informations sur une de ses passions : « LA PLONGÉE »



Je me suis inscrit à un club de plongée suite à un baptême effectué par mon fils. Depuis, c'est un réel plaisir de plonger. Pour revenir en arrière, je plonge depuis 10 ans avec mon club C.S.D.R. de Saint Etienne du Rouvray dans lequel je me sens bien grâce à une ambiance conviviale et un bon coaching qui m'a apporté une évolution constante de mes pratiques.

Attention, plonger est un sport mais pas sans danger ; il est sanctionné par des examens écrits et pratiques. Il faut savoir quel est le bon moment pour plonger, il existe une table des plongées.

Pour pratiquer ce sport, il faut être en bonne santé physique, ne pas avoir de pathologie cardiaque (un certificat médical est obligatoire) et bien suivre les recommandations.

Dans l'année, une semaine d'activités est proposée et votée lors d'une assemblée générale. Elle est programmée principalement pour faire passer différents niveaux et surtout les niveaux 1. La plupart des inscrits étant de jeunes étudiants, le stage est organisé lors des vacances scolaires et notamment à celles de Pâques.

Nous nous sommes déjà déplacés en Espagne, dans le sud de la France, en Bretagne.

Sur mon temps personnel, j'ai effectué des plongées à Cuba, en République Dominicaine, en Corse ; les fonds marins y sont particulièrement riches en faune et en flore.

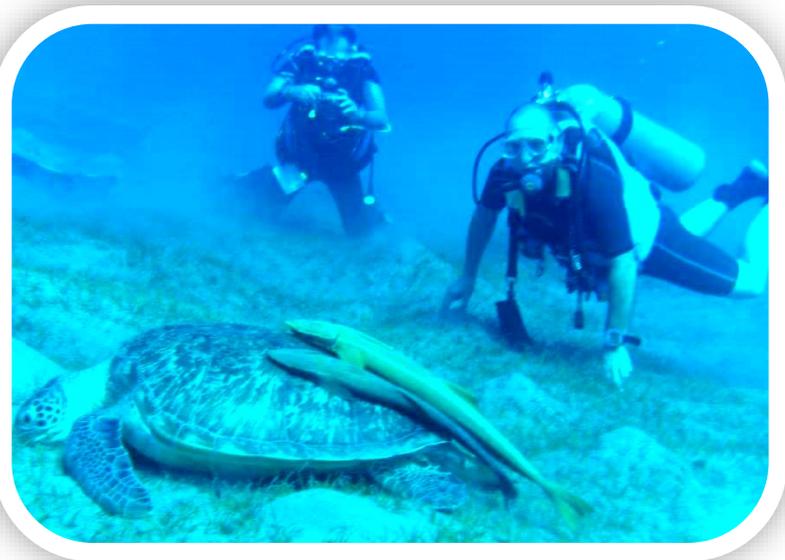
Mon plus beau souvenir est malgré tout à Hyères dans la réserve de la Gabinière que, d'ailleurs les professionnels connaissent très bien. Plus vous faites de plongées, plus vous êtes sélectif sur les endroits propices aux plongeurs.

La plongée est un loisir qui demande :

- malheureusement un investissement financier conséquent (combinaison, ordinateur de plongée, stab, détendeur, ceinture de plomb...) sous oublier bien sûr les palmes, le masque et le tuba. La bouteille d'oxygène ? elle peut être fournie par le club. L'achat de la bouteille contraint à un contrôle technique régulier.

- un investissement personnel par le soin à apporter à son matériel : nettoyage pour retirer le sel de mer, contrôle du bon fonctionnement de chaque appareil, car votre vie en dépend.

Si vous êtes intéressé(e), mon club organise des baptêmes pour découvrir ce sport.



**ALORS SAUTEZ LE PAS ET VENEZ
TOUT OUBLIER DANS LES PROFON-
DEURS !!!**

Pour tout renseignement contact au 06 59 69 53 30

ON EN PARLE

ALERTE À LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

La chenille processionnaire du chêne au même titre que celle du pin est une espèce invasive qui prolifère dans les zones boisées et induit de sérieux problèmes de santé publique. Elles sont appelées processionnaires car elles se déplacent en procession sur l'arbre.



UN DANGER POUR L'HOMME ET LES ANIMAUX

Dès que la chenille est inquiétée, elle est en capacité de projeter les poils urticants pour se protéger; très légers, ils peuvent être emportés par le vent sur de longues distances. Ces poils se logent dans la peau ou les muqueuses et libèrent la substance hautement allergisante. Ils provoquent des boutons inflammatoire et des allergies, de fortes démangeaisons accompagnées de fatigue; ils peuvent aussi pénétrer dans les voies respiratoires et induire à long

terme des problèmes chroniques de bronchites et autres infections de ces voies, et provoquer, en cas de contact avec les yeux, des lésions de la cornée.

Si vous en apercevez, il est nécessaire de prévenir votre mairie qui transmettra l'information aux autorités compétentes (CASE, Préfecture...)

Naissance et Eco-pâturage à MARTOT



L'éco-pâturage est une méthode complémentaire et alternative à l'entretien mécanique des espaces naturels. Cette gestion plus écologique présente de nombreux avantages pour la collectivité : elle favorise la biodiversité, limite les pollutions sonores et l'émission de CO2. C'est une bonne façon de valoriser l'herbe au lieu de la transformer en déchets verts. Depuis 2017, l'Agglo Seine-Eure a fait l'acquisition de 4 vaches et de 44 moutons qui se chargent de débroussailler plusieurs zones naturelles de notre territoire. La commune de Martot a adopté cette

démarche écologique pour l'entretien de ses terrains du clos du bec et du site de la station d'épuration. Depuis plus d'un an, 2 brebis de la race ovine d'Ouessant pâturent sur ces parcelles. Le mouton d'Ouessant, le plus petit mouton du monde, est originaire et endémique de l'île d'Ouessant dans le Finistère en Bretagne.

Rustique, vivant dehors, il se montre intéressant comme animal d'agrément pour entretenir les espaces verts. Début mai à Martot, l'une des brebis a donné naissance à un agneau, qui à ce jour a déjà bien grandi .



ON EN PARLE CORONAVIRUS

ACTIONS MENÉES DANS LA COMMUNE

Nous avons activé le plan communal de sauvegarde pour faire face à cette crise sanitaire. Il permet de réorganiser les services administratifs et de mettre en œuvre les mesures d'information du public, de continuité des services et de protection des personnes vulnérables.

Depuis le 17 mars 2020 et dans le cadre de la mission du CCAS, nous sommes en liaison avec les personnes vulnérables et isolées du village, pour s'assurer de leur ravitaillement alimentaire et en médicaments. Dès maintenant, ces dispositions sont étendues à l'ensemble des habitants qui rencontrent des difficultés et qui peuvent appeler la mairie au **02 35 81 58 59** aux heures habituelles d'ouverture ou laisser un message sur le répondeur ou encore nous contacter par mail à martot.mairie@wanadoo.fr.

Je rappelle également les bonnes pratiques citoyennes de nos villages ou l'entraide de voisinage doit fonctionner en respectant bien sûr les gestes barrières destinés à ralentir la propagation de l'épidémie.

Afin d'éviter tout regroupement de population, les services suivants ont été fermés:

L'école depuis le 16 mars 2020

La salle communale et la cantine

Le plateau sportif et le terrain de tennis

L'aire de jeux pour les enfants

La maison des associations (ADN et Couture)

La bibliothèque et la boîte aux livres (Book Troc)

Et l'accueil à la mairie qui s'est fait sur rendez-vous, **est aujourd'hui rétabli aux jours et heures habituels d'ouverture**

REMERCIEMENTS À LA FAMILLE « BLONDEL »

Un grand merci à la famille Blondel qui pendant le confinement a confectionné près de 600 masques en tissu qui ont été mis à la disposition des habitants.

MARTOT, solidaire des soignants.

Au nom de la commune, Mr François Charlier a remis à Mme Françoise Clousier, préparatrice en Pharmacie Hospitalière du CHI d'Elbeuf, 200 masques ffp2 que la commune avait en réserve depuis la dernière épidémie.



Ce geste de solidarité a été très apprécié par les soignants du centre Hospitalier qui en remercient la municipalité et tous les habitants de Martot.

Ce don permettra pendant quelques jours de protéger la vie de ceux qui, au jour le jour, protègent la nôtre principalement dans cette période difficile.

GEL HYDROALCOOLIQUE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Par l'intermédiaire de l'Agglomération Seine Eure, la commune a obtenu de la part de la Société Hermès Parfums à Val de Reuil, dans le cadre de la solidarité, des flacons de liquide hydroalcoolique pour le personnel communal.

ON EN PARLE CORONAVIRUS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En raison du confinement et conformément aux directives, la cérémonie de commémoration s'est déroulée avec seulement 5 personnes: François Charlier, Maire, Michel Quenneville et Maurice Duruflé, adjoints, Monsieur Raynald Cardon, porte drapeau et monsieur Thierry Delamare, Maire de Criquebeuf sur Seine.

À L'ÉCOLE

Reprise des cours à l'école de Martot le 11 mai.
Marie accueille 11 enfants répartis en 2 salles pour permettre les mesures de distanciation sociale.



Conformément aux instructions ministérielles tout a été mis en place pour que cette reprise s'effectue avec une sécurité sanitaire maximale, que ce soit à l'école, dans la cour à la cantine ou à la garderie.

Les familles ont été informées par courrier, avec précision, des précautions prises (distanciation physique-gestes « barrière » - Désinfection ...)



ON EN PARLE CORONAVIRUS



Office National des Forêts

Communiqué de presse

Déconfinement

Comment bien retourner en forêt ?

Dans le cadre du déconfinement, les forêts domaniales sont à nouveau accessibles. Depuis 8 semaines, les personnes ont été très nombreuses à être privées de ces espaces et ont hâte d'y retourner pour se promener, pratiquer une activité sportive, se détendre...

Ces plaisirs redeviennent possibles mais l'ONF souhaite attirer l'attention sur ce retour en forêt en faisant les rappels nécessaires, tant au regard de la crise sanitaire que de la protection des forêts.

Le Covid-19 n'a pas disparu :

Tout d'abord, le déconfinement ne signifie pas un retour à la normale. Les mesures gouvernementales récemment données dans ce cadre (et susceptibles d'évolution) sont à respecter en forêt, notamment les groupes doivent être limités à 10 personnes. Chacun doit également respecter les mesures barrières classiques ; et dans le cas de rencontres avec d'autres usagers (notamment sur les zones d'accueil et de parking), chacun

doit veiller à respecter les mesures de distanciation physique.

Balade en forêt... sur la pointe des pieds !

L'ONF attire l'attention du public sur la sensibilité de ces milieux et particulièrement sur celle des animaux. Les forêts ont connu une tranquillité rare et les animaux en ont profité. Les techniciens forestiers, qui ont pu continuer à travailler, ont été nombreux à rapporter que les animaux avaient pris leurs aises. De plus, c'est la période de reproduction et de mises bas : les visiteurs vont faire irruption dans une nurserie qui a perdu l'habitude d'une présence importante de l'homme.

L'ONF conseille aux promeneurs de rester sur les chemins, et rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (arrêté ministériel du 31 juillet 1989). Le reste du temps, ils doivent rester à proximité de leur maître.

j'aime la forêt



Il est également interdit de stationner devant les barrières.

- restons sur les chemins ou sentiers balisés
- ne pénétrons pas dans les parcelles où a lieu un chantier d'exploitation ou de travaux forestiers
- interdiction de pratiquer des loisirs motorisés (quad, moto etc...)
- n'allumons ni feu, ni barbecue (sauf dans les quelques endroits aménagés à cet effet)
- partageons l'espace et respectons la quiétude des lieux ; gardons nos animaux de compagnie sous contrôle (et en laisse du 15 avril au 30 juin).

Pour protéger la forêt, adoptons les bons réflexes :

Promeneurs aguerris ou novices, soyons vigilants et respectueux de la forêt.

➤ En forêt :

- remportons nos déchets
- respectons la signalisation, notamment concernant les routes forestières fermées à la circulation publique motorisée. Il est interdit de les emprunter, que la barrière soit ouverte ou fermée.

➤ Avant d'y aller

- consultons la météo pour préparer notre sortie en forêt
- portons des vêtements longs, couvrant les jambes et les bras pour prévenir les piqûres de tiques
- un peu plus tard en saison, pensons à consulter le calendrier des jours de chasse.

Élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées maintenues à domicile

Informations et recommandations sur le Coronavirus – Covid-19

L'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus (masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux pour le nettoyage des surfaces des habitations) chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées incombe aux particuliers*.

Comment procéder pour leur élimination ?

Vous êtes malade ou susceptible d'être infecté(e) et maintenu(e) à domicile. Pour aider à lutter efficacement contre la pandémie de maladie à Coronavirus, vous devez respecter les **règles suivantes** :

- Munissez-vous d'un **sac plastique pour ordures ménagères**, que vous réservez à ces déchets ;
- Gardez ce sac dans la **pièce où vous résidez** ;
- Le sac doit être opaque et disposer d'un **système de fermeture** fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (**30 litres** au maximum) ;

- Jetez** les masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces usagés dans ce sac dédié (pas de mélange avec les autres ordures ménagères) ;

- Fermez le sac lorsqu'il est presque plein et placez-le dans un **deuxième sac plastique** pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques, que vous pouvez alors fermer ;

- Stockez** ce double sac de déchets contaminés à votre domicile durant **24 heures**. Le respect de ce délai permet de réduire fortement la viabilité du virus sur des matières poreuses ;

- Passé ce délai de 24 heures, vous pouvez alors éliminer le double sac avec les **ordures ménagères** ;

- Vous devez appliquer cette procédure **jusqu'à la fin** de vos symptômes respiratoires.

ATTENTION : ces déchets ne doivent pas être éliminés avec les déchets recyclables (emballages, verre, végétaux, ...)

*si les déchets sont générés dans le cadre d'un acte de soin, ils doivent être éliminés par le professionnel qui a prodigué le soin.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

Don du sang : calendrier 2020

L'établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

22 juillet 16 septembre 18 novembre de 15h à 19h30

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

DON DU SANG : GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

Le collecte de sang organisée le 12 février 2020 par l'EFS-Normandie , a permis d'accueillir 58 donneurs dont 2 nouveaux et le 13 mai ,71 donneurs dont 6 nouveaux.

Rappel : Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6.



L'ÉQUIPE DE LA COMMISSION CULTURELLE AU TRAVAIL

Lors de l'exposition de peintures du mois de janvier de nombreux bénévoles assurent l'installation et la désinstallation (photo) des panneaux d'exposition à la salle communale.

Un « boulot » fait avec sérieux et célérité et surtout dans une très bonne ambiance sous la direction de Fabrice Autechaud et de son « aide » Raynald Cardon.



AMICALE ÉCHOS

39^{ème} SUPER LOTO

LOTO du 2 Février 2020



Comme chaque année (39^{ème} édition) le loto reste l'un des moments forts des activités de l'Amicale.

Dès 13h, les membres bénévoles de l'Amicale étaient à leur poste.

120 Personnes se pressèrent dans la salle pour le début du loto. Patrick et Mauricette animèrent de main de maître les différents tirages. Ceux-ci

apportèrent leur lot de gagnants.



Les jeunes Océane Poussier et Rafaele Drouet, membres du Conseil d'Administration de l'Amicale aux manettes pour la série enfants

L'après-midi se déroula dans une chaude ambiance, apportant des cris de joie ou de déception. Plus de cinquante lots ont récompensé de nombreux participants et chacun est reparti heureux.

L'amicale tient à remercier ses nombreux sponsors pour leur soutien :

La SPS, La poissonnerie La Boulonnaise, La Boucherie Centrale de Caudebec, Le GRAVITY parc de ST Pierre,

NB Coif à Elbeuf, LR D du Roumois et sa représentante : K.Poussier, La section couture de l'Amicale et sa présidente Mme Edith Deboos ainsi que LES MARAICHERS DE MARTOT pour les Fameux Lots du Terroir qui font la joie de tous.

Merci à tous les membres de l'Amicale pour leur investissement dans cette activité.



Parmi les gagnants, on reconnaît quelques martotais Andréa Drouet, Océane Poussier (téléviseur) et Maxence Mauger (drone)

BOURSE AUX VÊTEMENTS



Image d'archives

L'amicale a organisé le dimanche 9 Février de 10h à 17h sa bourse aux vêtements.

La salle des fêtes, dès 8h, était prête à accueillir 27 exposants.

Toute la journée, des visiteurs ont pu faire des achats intéressants de produits de qualité à des prix défiant toute concurrence.

Remerciements aux membres de l'amicale qui ont apporté toute la journée, conseils, sandwiches, et boissons. Sans eux et leur dévouement, une telle manifestation ne serait pas possible.

Mardi matin, deux organisateurs ont porté aux « RESTOS DU CŒUR » de Caudebec les nombreux vêtements laissés par les exposants.

Merci à tous, et à l'année prochaine.



CLUB COUTURE

Edith Deboos, responsable du club « broderie » a invité les membres du club des Damps. Les 2 clubs ainsi rassemblés ont réalisé de belles broderies lors d'une journée complète dans la salle communale de Martot.

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Vendredi 25 septembre à 18h30 à la salle : Assemblée générale de l'Amicale

Dimanche 4 octobre à la salle : Puces des couturières

Dimanche 18 octobre à la salle : Coinchée Dominos

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie	tous les mardis	14h30 à 18h	Édith DEBOOS
Théâtre	Tous les lundis	17h30 à 19h45	Yohann BLONDEL
Bibliothèque	Tous les mercredis des semaines paires	18h-19h	Françoise CLOUSIER

... Et vous trouvez ça drôle ?



La manifestation d'aveugles

Qu'est-ce qu'une manifestation d'aveugles ?

Un festival de Cannes

Logique

Pourquoi un chasseur emmène-t-il son fusil aux toilettes ?

Pour tirer la chasse

L'histoire du p'tit dej'

C'est l'histoire du p'tit dej', vous la connaissez ?

Non, pas de bol...



Sudoku (solutions p.28)

			9	4		2	
8	2			6		4	
			5			9	1
		2		1			5
	8						9
7				9		2	
	1	4			9		
		8		5			4 6
	6		2		3		



INTERDIT
AUX
PARENTS

LES JEUX

Charade

Famille de poissons

Mon 1^{er} est un poisson
Mon 2^{ème} aussi
Mon 3^{ème} aussi

Mon tout est un membre de ta
famille

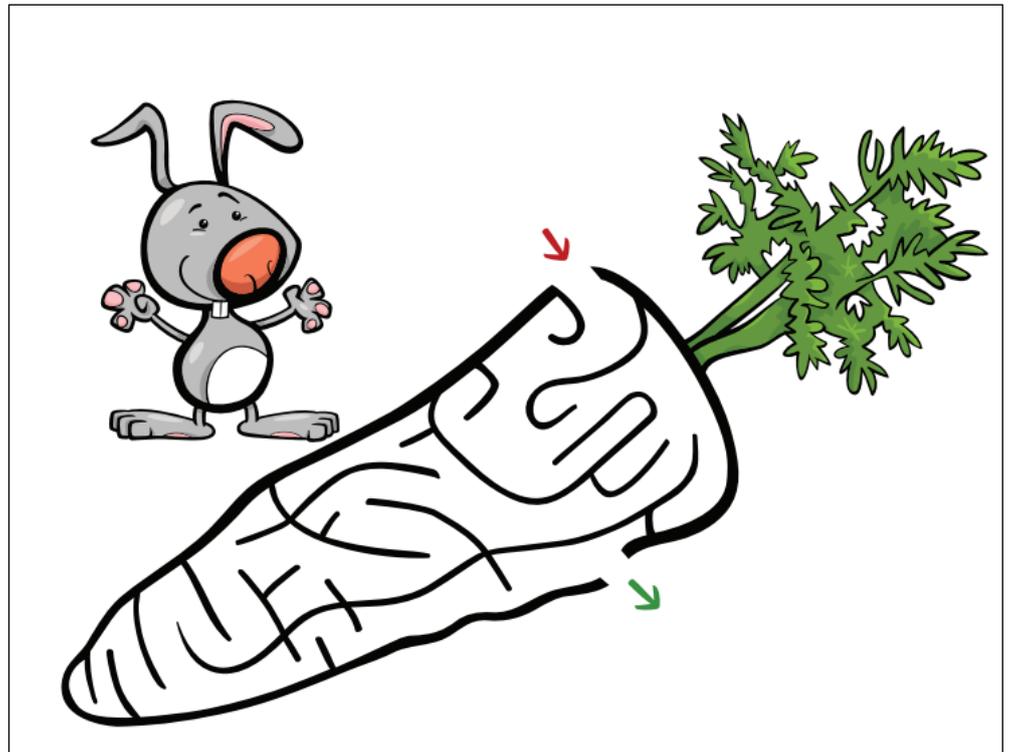


Devinette

Le temps qui
passe :

Je perds une feuille
tous les mois. Qui
suis-je ?

Solutions page 28



Blagues

Escalade d'escargots : deux escargots grimpent le long d'un mur. Quand ils arrivent enfin au sommet, l'un dit à l'autre : « Ouf ! J'en ai bavé ! »

Grandes oreilles : une enfant rentre de l'école et dit à sa mère : « Maman, tout le monde me dit que j'ai de grandes oreilles ! »
Sa mère lui répond : « Mais non, mon lapin... »

Le saviez-vous ?

Le pays le plus heureux du monde en 2019 !

Connue pour ces paysages à couper le souffle, ses aurores boréales spectaculaires et la maison du père Noël, la Finlande est le pays le plus heureux du monde pour la deuxième année consécutive, selon le dernier World Happiness Report publié par les Nations Unies, suivi par le Danemark, la Norvège, l'Islande et les Pays-Bas. La France, quant à elle, occupe la 24ème place du classement selon le même rapport.



Le rapport classe les pays selon six variables clés qui soutiennent le bien-être : le revenu, la liberté, la confiance, l'espérance de vie, le soutien social et la générosité. Un rang élevé dans le bonheur ne protège pas le peuple d'un pays contre la violence, comme le montrent les récentes attaques contre les mosquées à Christchurch, en Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Zélande détient la 8ème place du classement.

Les pays les plus heureux du monde

1. Finlande
2. Danemark
3. Norvège
4. Islande
5. Pays-Bas
6. Suisse
7. Suède
8. Nouvelle-Zélande
9. Canada
10. Australie

Les pays les moins heureux du monde

1. Soudan du Sud
2. République centrafricaine
3. Afghanistan
4. Tanzanie
5. Rwanda
6. Yémen
7. Malawi
8. Syrie
9. Botswana
10. Haïti

Il n'y a pas de moustiques en Islande !

En raison du climat extrêmement rude et des étangs très peu nombreux, [l'Islande](#) ne compte pas de population de moustiques, à l'exception d'un qui est conservé dans un flacon d'alcool à l'Institut islandais d'histoire naturelle depuis les années 1980. Ce dernier a été capturé par un biologiste de l'Université d'Islande dans un avion.



NET . INFOS

Passer à la fibre optique...

Depuis quelques semaines, Martot vit l'installation des câbles de fibre optique. Abonné ADSL, vous ne savez pas comment gérer la transition ? Nous vous donnons quelques conseils pour une installation réussie.



Bientôt vont fleurir ces armoires de raccordements qui permettront à votre installateur de finaliser votre installation. Pour une installation efficace, il est utile de préparer son logement avant l'arrivée du technicien. En maison, il faut savoir où sont les gaines disponibles pour faire passer la fibre. En appartement, vérifiez que le local est accessible sans clé ou bien demandez-en l'accès. Choisissez également où vous souhaitez installer votre prise : Attention, contrairement au réseau téléphonique, une seule prise sera installée.

La déplacer après coup est assez compliqué. Généralement, le mieux est d'opter pour le même emplacement que votre box actuelle : le technicien pourra alors utiliser le même fourreau que votre ligne téléphonique.



L'installation peut durer de trente minutes à plusieurs heures, en fonction de la configuration de votre logement. Après avoir choisi l'emplacement de votre prise, le technicien ira tirer la fibre jusqu'au point de branchement qui se situe dans la rue. Après avoir fait un test, ce sera généralement à vous d'installer le modem et le décodeur TV. Vérifiez bien que cette prestation ne soit pas facturée si l'installation du matériel est faite par le technicien.



Vous profiterez ensuite de très haut débits et de la télévision 4K. En cas de migration ADSL vers la fibre, et surtout en cas de changement d'opérateur, il est important de ne pas supprimer immédiatement votre ancien raccordement. En effet, il peut arriver que la fibre optique ne soit pas activée immédiatement. Vous risqueriez donc de vous retrouver sans internet. Si vous avez choisi la portabilité du numéro en changeant d'opérateur, votre ancien abonnement sera résilié automatiquement. Si vous avez migré en conservant le même opérateur, l'ancien raccordement sera fonctionnel tant que la fibre ne sera pas activée.

AGGLO SEINE EURE

UN COUP DE POUCE POUR ACHETER VOTRE PREMIER LOGEMENT

PROFITEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR VOUS INSTALLER SUR LE TERRITOIRE SEINE-EURE

POUR QUELS LOGEMENTS ?

Aide

Individuel neuf respectant les normes RT 2012 :	2 000 €
Individuel neuf allant au-delà des normes RT 2012 LABELLISATION E+C	4000 €
Individuel ancien avec au moins 25% de travaux à effectuer comprenant deux actions de travaux de rénovation énergétique	4 000 €
Collectif neuf	6 000 €
Collectif ancien avec au moins 25% de travaux à effectuer comprenant deux actions de travaux de rénovation énergétique	6 000 €
En location accession	4 000 €

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1. Être primo-accédant dans l'individuel neuf ou acheter dans l'individuel ancien ou dans le collectif neuf ou ancien, ou être locataire accédant.
2. Justifier de revenus inférieurs aux plafonds de ressources du Prêt à Taux zéro.
3. Acheter sa résidence principale sur le territoire Seine-Eure.

QUE FAIRE ?

Contactez-nous dès le début de votre projet !

Un dossier de demande d'aide est disponible à la maison de l'habitat et sur son site Internet. Il est à retourner par mail ou à l'adresse suivante:

11 B rue Pierre Mendès France 27400 LOUVIERS.

Pour tout renseignement contactez Laurence Hasley du Service Habitat au 02 32 50 85 82.

Laurence.hasley@seine-eure.com

Maison-habitat.seine-eure.fr

ATTENTION ! LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ÊTRE TRANSMIS À L'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE AVANT LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE.

AGGLO SEINE EURE

AIDES FINANCIÈRES : RÉDUCTION DES DÉCHETS

Aides broyeurs et tondeuses

Broyeurs : remboursés à 30 % du prix d'achat dans une limite de 100 €

Tondeuses Mulching* à 20% du prix d'achat dans une limite de 200€

*(sans panier de ramassage)

Les kits mulching à 50% du prix d'achat

Les locations de broyeur à 50% du prix de location dans la limite d'une journée

La location de robot-tondeur à hauteur de deux mois de location

Aides limitées à un versement par foyer et réservées aux particuliers. Opération menée dans la limite d'un budget annuel de 30 000 € par an, pour les achats de l'année en cours.

Aides composteurs et lombricomposteurs

Les composteurs et lombricomposteurs seront remboursés à 80 % de leur prix d'achat, aide plafonnée à 70 € par foyer.

Aides financières limitées à un versement par foyer et réservées aux particuliers.

Pour les composteurs, aides financières proposées jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour les lombricomposteurs aides financières jusqu'à la fin du programme le 31 décembre 2024

POINTS IMPORTANTS

Aides financières mulching et broyeur accordées dans la limite du budget alloué annuellement. Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée. Une seule aide par foyer, c'est-à-dire qu'une personne qui a déjà eu une aide financière les années précédentes, que ce soit pour un broyeur ou une tondeuse, ne peut plus bénéficier de ce dispositif.

Pour mulching et broyeur : l'aide concerne les achats de l'année en cours uniquement.

DÉMARCHES À EFFECTUER

Demandes d'aide sont à réaliser en ligne sur le site **agglo-seine-eure.fr** en cliquant sur l'onglet « mes démarches en ligne »; il faudra, par la suite remplir le formulaire « demande d'aide financière » dans la rubrique « développement durable »

DOCUMENTS À FOURNIR

Facture nominative acquittée, justificatif de domicile de moins de 3 mois, RIB,

Attention ! Ne sont subventionnées que les tondeuses exclusivement mulching. Les tondeuses avec panier option mulching ne le sont pas.

Contact Jessica DI BERNARDO :
02 76 46 03 64

ENSEMBLE,
réduisons nos
DECHETS

Je teste la
COUCHE LAVABLE
avec mon AGGLO

Renseignements au
02 32 50 89 51

AGGLO SEINE EURE

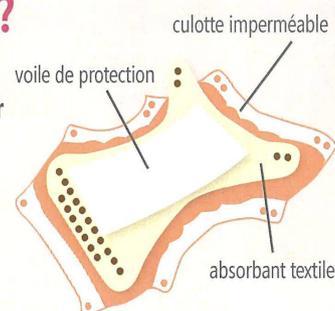
Pourquoi
tenter
l'expérience
couches
lavables ?

Les couches lavables sont **plus économiques,**
plus écologiques, plus saines pour l'enfant.

Une couche lavable c'est quoi ?

► Une couche lavable c'est **une culotte imperméable,**
un absorbant textile et un **voile de protection en papier**
pour récupérer et jeter les selles.

Le tout se stocke à sec avec des huiles essentielles en attendant un lavage en machine à 40°C avec le reste de votre linge de maison.



RENSEIGNEMENTS
02 32 50 85 50

DOCUMENTS DE
DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE
sur
[Www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

Vous pouvez tester avant d'acheter :

L'Agglomération Seine Eure offre une couche lavable aux parents ou assistantes maternelles habitant le territoire contre le don de 10 couches jetables* et sur présentation de pièces justificatives**



Vous êtes conquis par l'utilisation de la couche lavable,

l'Agglo propose également une **aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat** (plafonnée à 250€ par foyer).

*Les couches jetables seront redonnées à une association caritative

** Les personnes intéressées doivent se présenter à l'hôtel d'Agglomération munies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du livret de famille (ou de l'agrément pour les assistantes maternelles).

www.agglo-seine-eure.fr

facebook.com/agglo.seine.eure twitter.com/CAseineeure





JEU CONCOURS

Trois bonnes réponses nous sont parvenues, le tirage au sort a désigné **Milène CANDELIBES** comme gagnante. Bravo à elle !

Elle se verra donc remettre une récompense. **Félicitations !**

La prison : Un prisonnier est enfermé dans une cellule qui a une fenêtre trop petite pour qu'il puisse passer et deux portes. Une des portes est gardée par un gardien et l'autre porte par un chien qui s'appelle "Aïe". Le prisonnier est en possession d'un caillou.

Comment va-il faire pour s'échapper ?

Voici la réponse : Le prisonnier lance le caillou sur le gardien par la fenêtre, le gardien crie "aïe". Croyant qu'il l'appelle, le chien va vers le gardien et le prisonnier peut s'échapper par la porte qui était gardée par le chien.

Nouvelle énigme

✂.....

Veillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°75 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 30 juin 2020.**

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

Réponses :

.....

.....

.....

.....

1	5	3	9	7	4	6	2	8
8	2	9	3	6	1	4	5	7
4	7	6	5	2	8	9	1	3
9	4	2	7	1	6	8	3	5
6	8	5	4	3	2	7	9	1
7	3	1	8	9	5	2	6	4
3	1	4	6	8	9	5	7	2
2	9	8	1	5	7	3	4	6
5	6	7	2	4	3	1	8	9

J'attends vos réponses les génies 😊

Solutions des jeux :

Charade : thon – thon – thon (ton tonton)

Devinette : le calendrier

PUB - INFOS

MARTOT
DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI
CAMION PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h



**AU GRE
DES
SAISONS**

Nicolas et Guillaume LABIFFE
vous proposent leurs légumes
des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00

Suivez nous sur notre compte
facebook
Augredessaisons



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etudie TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7



SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgepf@free.fr
SIRET : 500 019 203 00016

Mail : sarlgepf@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

PUB - INFOS

CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE



Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 13,50 € la bouteille

A consommer avec modération

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse
Centre commercial Super U
27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885
presse_super.u_igoville@aol.fr

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations
Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience
Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

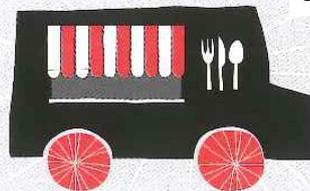
TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr
Siren 81525831400013

Olivia Coiffure
salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

SECRET DE BEAUTÉ

Institut de beauté sur rendez-vous

Laetitia ZANNI

713 rue du village - Criquebeuf sur Seine

06.62.57.74.31

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



NOCES D'OR
DE M. ET MME BELLIERE



LE MAIRE REMET LES TRADITIONNELS DICTIONNAIRES
AUX FUTURS COLLÉGIENS



LES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL (Photo de février 2020)

De gauche à droite, sans différenciation de rang:

Hélène Gandossi, Flavien Barbier, Didier Blondel, Marjorie Labiffe, Jean-Paul Combes, Sabine Steenstrup, Daniel Clousier, François Charlier, Michel Quenneville, Sébastien Delmotte, Stéphanie Tassery, Guillaume Labiffe, Franca Drouet, Maurice Duruflé, Agnès Largeau.

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



L'équipe de bénévoles lors du démontage après l'exposition de peintures



Chargement d'une péniche au « port » de Martot

PERLES D'ÉLÈVES

En raison de l'épidémie les pages habituelles créées par l'école n'ont pu être réalisées.
À la place nous vous proposons ces quelques perles d'élèves ...

HISTOIRE

Les soldats se cachaient pour éviter l'éclatation des obus.

- Les avions lançaient des espadrilles contre l'ennemi.
- À la fin, les hommes commençaient à en avoir marre d'être tués.
- Après la défaite, les Français prirent comme chef le maréchal Pétain.
- Le 11 novembre, tous les morts de la guerre fêtent la victoire
- Sur les champs de bataille, on voit les tombes de ceux qui sont tombés, c'est pourquoi on les appelle des pierres tombales.

MOYEN-ÂGE

- Les paysans étaient obligés de jeûner à chaque repas.
- La famine était un grave problème pour ceux qui n'avaient rien à manger.
- Au Moyen-âge, la bonne santé n'avait pas encore été inventée.
- Les Moyenâgeux avaient les dents pourries comme Jacquouille.
- La mortalité infantile était très élevée sauf chez les vieillards

JEANNE D'ARC

- Son nom vient du fait qu'elle tirait à l'arc plus vite que son ombre.
- On l'appelait "La Pucelle" car elle était vierge depuis son enfance.
- Jeanne détestait les Anglais à qui elle reprochait de l'avoir brûlée vive

SCIENCES PHYSIQUES

Une bouteille d'eau explose s'il gèle car, sous l'effet du froid, l'eau devient un explosif.

- Quand on a un corps et qu'on le lâche, il se casse la gueule.
- Un kilo de mercure pèse pratiquement une tonne.
- Le cheval vapeur est la force d'un cheval qui traîne sur un kilomètre un litre d'eau bouillante.
- Un avion dépasse le mur du son quand l'arrière va plus vite que l'avant.
- Les atomes se déplacent dans le liquide grâce à leur queue en forme de fouet.
- La climatisation est un chauffage froid avec du gaz, sauf que c'est le contraire

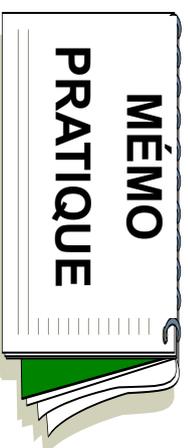
LES MALADIES

Pour aider les enfants à aller aux toilettes, on leur met des suppositoires de nitroglycérine.

- La plus contagieuse des maladies est la vermicelle.
- L'opération à cœur ouvert, c'est quand on ouvre la poitrine de la tête aux pieds.
- À l'école, le médecin est venu pour le vaccin anti-titanic.
- Dans les écoles, les médecins vaccinent contre le BCBG.

MATHÉMATIQUES

- Un polygone est une figure qui a des côtés un peu partout.
- Pour trouver la surface, il faut multiplier le milieu par son centre.
- Cette figure s'appelle un trapèze car on pourrait y suspendre quelqu'un.
- Un triangle est un carré qui n'a que trois bordures.



Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)
Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)
Samu : 15
Accueil sans abri : 115
Numéro d'urgence sourds et malentendants : 114
Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.141
Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59
Drogue, alcool, tabac info service : 113
Électricité De France dépannage : 0.810.333.027
France Télécom dépannage : 1013
Général des eaux dépannage : 0969395634
Gaz De France dépannage : 0.810.433.027
Hépatite info service : 0.800.845.800
Sida info service : 0.800.840.800
Violence femmes info : 3919

Numéros utiles

Air France : 3654
Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41
Info Emploi Service : 0.825.347.347
La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85
Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr
Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31
SNCF : 3635
SPA : 02.35.70.20.36
Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61
Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes

2020 : - salle (week-end) : 300 €
- vin d'honneur : 180 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr
Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00
Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50
Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00
Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27
Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87
Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50
Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo.fr . **Site** : www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h
sur rendez-vous.

Déchetterie de Caudébec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
vendredi et samedi de 10h à 11h30